

# CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 17 AOUT 2021– 8h30

*Salle communale - Séance publique*

**Présents :** Pierre Henrich, Pierre-Marie Milone, Guillaume Moquet, Hervé Peloffi, Vincent Sabadie, Catherine Zalduendo

**Excusé :** Chantal Toustou

*Secrétariat de séance et compte-rendu : Catherine Zalduendo*

## ➤ **Point sur le dossier « aménagement de la traversée du village et de ses entrées »**

La proposition technique et financière du bureau d'étude contacté est examinée (document remis à chaque conseiller) et commenté par Hervé Peloffi après sa rencontre avec ce prestataire sur le site de Prades.

La technique de base consisterait à réduire les voies notamment aux entrées pour limiter la vitesse des véhicules. Mais une réflexion complète doit être menée et construite.

D'après le bureau d'étude, les travaux peuvent bénéficier de subventions de différents organismes (Tourisme, DETR, amendes de police...).

### • **Décision**

Le conseil municipal décide de préciser le cahier des charges de ce dossier et de consulter un autre prestataire pour se donner des éléments de comparaison avant de décider.

## ➤ **Gestion du poste d'adjoint technique**

Dans la perspective du départ à la retraite de Didier Labouré dans le courant de l'année 2022, et dans le souci d'assurer un « passage de témoin » efficace sur ce poste technique et notamment sur le déneigement du village,

### • **le conseil municipal se prononce pour :**

l'ouverture d'un support de contrat à durée déterminée, à temps plein, pour accroissement temporaire d'activité, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## ➤ **Le mur du Fort**

Le maire fait un compte-rendu de la réunion sur site du **mardi 10 août** avec les propriétaires des parcelles du Fort, dont la Commune, et le géomètre.

Le géomètre doit faire un **compte-rendu** précis de ces rencontres.

A la suite de ce compte-rendu, une réunion sera organisée avec les propriétaires et le géomètre pour trouver les solutions les plus raisonnables et les mieux adaptées à chacun.

### ➤ **Tarifs des locations des chalets communaux**

Après une étude comparative avec les loyers pratiqués sur la commune et sur les communes voisines, il apparaît logique de revoir les tarifs pratiqués.

- Les tarifs suivants **sont votés** et applicables à compter du **1<sup>er</sup> septembre 2021** :

Deux tarifs seront en vigueur : un tarif durant les **vacances scolaires** et un tarif **hors vacances scolaire**.

- Tarif semaine de vacances = 380€
- Tarif semaine hors vacances = 300€
- Tarif nuit supplémentaire hors vacances = 50€
- Tarif week-end hors vacances scolaires uniquement (2 nuits) = 150€
- Tarif weekend vacances scolaires (réservation possible sous réserve des disponibilités du planning des locations semaine et au moins 48h avant) = 180€
- Caution ménage = 50€
- Chèque de caution = 300€

Pour optimiser la location des 2 chalets, une annonce sera publiée sur le site Leboncoin.

### ➤ **Point sur les travaux**

- les travaux de la façade de la mairie sont terminés. La facture de l'entreprise Vergé est un peu moins élevée que prévu soit un montant de 6256€ HT. Didier a repeint les persiennes ainsi que les rampes d'accès. Le support métallique nécessaire pour refixer les lettres sur la façade est en préparation
- la pose des buses au niveau du ruisseau, à la Mouillere, se fera dès l'automne.
- L'épaveuse a été passée sur les chemins communaux comme chaque année, un passage supplémentaire a été fait au niveau de la digue, de la Rajade et du chemin vers la Rivière.

### ➤ **Travaux en partenariat avec l'association PCHP (Patrimoine Culture et Histoire de Prades)**

Sur **2021**, l'association mènera en partenariat avec la commune les travaux d'éclairage et de rénovation électrique de l'église, ainsi que la mise en place d'un point d'accès sécurisé pour les visiteurs. Les travaux sont programmés aux alentours des vacances de la Toussaint.

- L'association PCHP s'est engagée à financer 80% du coût des travaux. Les 20% restants seront pris en charge par la commune.

### **Questions diverses**

Guillaume Moquet présente le **projet « météo » pour le site internet de Prades**. Actuellement, sur le point « météo » du site internet (en bas de toutes les pages), on voit le Chioula en direct.

Prochainement, il est envisagé d'installer une webcam sur Prades, de façon à permettre aux internautes, via le site internet de Prades, de visualiser en direct le temps qu'il y fait ainsi que l'enneigement.

Pour fonctionner correctement, le dispositif nécessite :

- un service de réception, d'encodage et de distribution du flux vidéo : l'association *meteopyrenees*, qui s'engage pour le développement d'un réseau de webcams sur l'ensemble de la chaîne des Pyrénées (<https://www.meteopyrenees.fr/lassociation/>), met gracieusement ce service à disposition du site de Prades,

- un équipement vidéo (une webcam type "extérieur", son support et sa connexion en filaire).

### **Décision**

Le conseil valide l'achat de cet équipement. Des devis seront établis.

***La séance est levée à 12h.***